

menu



search

[Retour à la liste](#)

Article | 19 juin 2023 |



Travailleurs d'Esat en milieu ordinaire : comment les professionnels s'y attellent



Didier Rambeaux et Nathalie Gyomlai, président et vice-présidente de l'Association nationale des directeurs et cadres d'Esat (Andicat), le 15 juin, à Paris. - © Noémie Colomb

Alors que le plan de transformation des Esat vise à faciliter l'intégration des travailleurs handicapés dans le milieu ordinaire, des professionnels sont déjà mobilisés en ce sens. Certains ont témoigné lors de la journée organisée par Andicat, le 15 juin.



Un peu plus de six mois après la parution du **décret** mettant en musique les principales mesures du plan de transformation des établissements et services d'aide par le travail (Esat), des directeurs étaient réunis à Paris, le 15 juin, pour partager leurs pratiques lors d'une journée organisée par l'Association nationale des directeurs et cadres d'Esat (Andicat).

Milieu ordinaire

Sans surprise, la question de l'accompagnement des travailleurs handicapés dans le milieu ordinaire était au cœur des échanges.

Cette ambition est en effet facilitée par les mesures du plan de transformation qui rendent possible le cumul d'activité à temps partiel en Esat et en milieu ordinaire pour un travailleur. Il prévoit en outre le déploiement d'un parcours d'accompagnement renforcé pour accompagner une personne handicapée sur un poste en entreprise classique.

Pour cela, les Esat doivent travailler les parcours des personnes, ce que font déjà certains professionnels.

Exemple en Saône-et-Loire

C'est le cas du pôle départemental d'insertion professionnelle (PDIP) de Saône-et-Loire, un groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS), créé par trois associations gestionnaires (Les papillons blancs, les PEP 71 et la FOL 58).

Objectif de cette entité ? Accompagner les personnes handicapées des trois associations vers l'insertion en milieu ordinaire de travail. Les conseillers d'insertion sont ainsi aux côtés des travailleurs d'Esat mais aussi des jeunes d'autres structures (IME, Itep, Sessad).

Autodétermination

« *La personne qui souhaite aller travailler en milieu ordinaire en parle à son moniteur qui va rédiger une fiche de prescription à notre destination* », raconte Étienne Girod, chef de service. S'ensuit un accompagnement dans lequel « *on reprend son parcours, son projet et ses objectifs, en privilégiant l'autodétermination* », complète Julie Letouzey, animatrice territoriale.

Selon les souhaits des personnes, les conseillers vont ensuite chercher des entreprises dans lesquelles les travailleurs pourraient réaliser des stages ou des mises à disposition.



Le 15 juin, plusieurs professionnels ont témoigné de leurs actions en faveur de l'insertion des travailleurs d'Esat en milieu ordinaire. NC

« Ouvrir les champs des possibles »

Autre exemple : les Ateliers d'Ornon, Esat de l'Apajh Gironde, ont réorganisé leur fonctionnement pour « *conduire une politique d'inclusion professionnelle et sociale* » basée sur l'autodétermination.

Là aussi, un conseiller en insertion et un job coach sont sollicités par les travailleurs handicapés qui souhaitent aller vers le milieu ordinaire avec un principe : « *ouvrir les champs des possibles pour tous et favoriser l'espoir sans stéréotype ni préjugé* ».

Dynamique collective

Ainsi, lorsqu'un travailleur handicapé explique que son projet est de devenir vétérinaire, « *ce n'est pas à moi de lui dire que ce n'est pas possible étant donné son niveau scolaire car ça serait destructeur* », raconte Lucas Dulhoste, ancien conseiller d'insertion. Le professionnel va alors l'accompagner pour lui permettre de rencontrer un vétérinaire et lui faire découvrir le métier.

Pour faire en sorte que les souhaits des travailleurs soient entendus, l'ensemble des professionnels de l'établissement (direction, coordonnateurs, agents de service...) ont été sensibilisés à l'accompagnement des travailleurs vers le milieu ordinaire, créant « *une dynamique* » collective.

Quant aux professionnels, ils sont formés à la méthode IPS (Individual placement and support) qui est basée sur le rétablissement.

Multiplier les expériences

L'objectif est ainsi de « *multiplier les expériences des travailleurs en milieu ordinaire* », en utilisant notamment le Duoday et les mises à disposition, explique Eddy Serraglio, directeur de l'Esat.

Résultat de tous ces efforts : 25 % des travailleurs de l'établissement ont le souhait d'aller vers le milieu ordinaire et plus de 86 % participent au Duoday. « *Ce jour-là, l'Esat est d'ailleurs fermé* », relève Eddy Serraglio.

Un statut d' « **assimilé salarié** » pour les travailleurs d'Esat

Après les mesures du plan de transformation en faveur des droits des travailleurs d'Esat, le président de la République a, lors de la **Conférence nationale du handicap** (CNH), souhaité « *faire en sorte que tous les travailleurs en Esat disposent des mêmes droits* » que les salariés tout en conservant la protection spécifique propre à l'établissement.

Ainsi, si les droits collectifs (droits de grève...) et individuels (mutuelle, remboursement frais de transport...) vont s'aligner, l'absence de lien de subordination entre le directeur de l'Esat et le travailleur est conservé, ce qui le protège du licenciement.

Ce statut d' « **assimilé salarié** » – dont les mesures sont inscrites dans le **projet de loi « plein emploi »** – correspond au « *sens de l'histoire* », commente Didier Rambeaux, président d'Andicat, qui tient à ce que ces évolutions permettent de conserver l'accompagnement médico-social.

Autre point de vigilance : les incidences financières de ces évolutions (mutuelle, rémunération garantie...) sur les comptes des Esat.

Sur tous ces sujets, un comité de suivi du plan associant les services de l'État et les professionnels a été installé en juin et devrait se réunir régulièrement.

À lire également :

- **Travailleurs handicapés en Esat : une nouvelle passerelle vers le milieu ordinaire** [Dossier juridique]
- **Évolution du statut des travailleurs en Esat : "Le chantier est ouvert"**
- **Handicap : prendre le cap de l'autodétermination** [Long format]

☐ Noémie COLOMB

SOURCES

- **Programme de la journée**

EXPRIMEZ-VOUS

Réagir

OFFRES D'EMPLOI

Assistant de Service Social (H/F)

Fondation Casip-Cojasor

Travailleur social (H/F)

Fondation Casip-Cojasor

EDUCATEUR SPECIALISE (H/F)

Association Claire Amitié France

Voir plus d'offres ↗

EN CE MOMENT

#RETRAITES

#CRISE DES MÉTIERS

#SÉCUR DE LA SANTÉ

#CRISE ÉNERGÉTIQUE

A propos du Media Social

Qui sommes-nous ?

Contact

Nous rejoindre

Nos partenaires

Mentions légales

Politique de confidentialité

Paramétrage des cookies

Nos autres publications

Le Media Social Emploi

Direction[s]

Guide Familial

ELnet

ESF Editeur

Open Lefebvre Dalloz

Newsletters

Paramétrage newsletter

Nous suivre sur:



Lefebvre Dalloz

Le Media Social est une publication des Éditions Législatives. © Copyright Éditions Législatives 2023. Tous droits réservés